

L'AFMA

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION FONDS MÉMOIRE D'AUSCHWITZ



Estampe de Georges Horan-Koiransky, témoin de l'arrivée des enfants des camps du Loiret à la gare du Bourget-Drancy le 15 août 1942.



COMMÉMORATIONS :
27 MARS 1942
P. 4-5



JEAN-CLAUDE NERSON – EX-
TRAIT DE SON ARTICLE SUR L'HIS-
TOIRE DE JUIFS UKRAINIENS
P. 10-11



80^{ÈME} ANNIVERSAIRE
DE LA RAFLE DU VEL 'D'HIV
P. 12-13

Sommaire

- 3** **Edito**
- 4-5** **Commémorations : 27 mars 1942**
- 6** **Tribune et gare de Bobigny**
- 7-9** **Assemblée Générale : Rapport d'activité**
- 10-11** **Jean-Claude Nerson –
extrait de son article sur l'histoire de Juifs Ukrainiens**
- 12-13** **80^{ème} anniversaire de la rafle du Vel 'd'Hiv**
- 14** **Prévention de l'antisémitisme**
- 15** **Voyage de Mémoire**
- 16** **Bulletin d'inscription - Voyage du 30 octobre au 2 novembre 2022
Cotisation 2022**



Festival des cultures yiddish du 19 juin 2022,
Madame le rabbin Delphine Horvilleur
avec l'équipe de l'AFMA.

Les amis de la CCE présentent leur livre
qui vient de sortir.



Edito

Les enjeux de la Mémoire sont essentiels à la compréhension de la guerre en Ukraine. Cette terre, qui fit partie de la "zone de résidence" pour les Juifs, du temps des tsars, régurgite encore aujourd'hui les millions de morts des pogroms, des famines, de la Shoah et des combats contre le nazisme. Leur mémoire fut, après la guerre soigneusement enfouie. De même, le pacte germano-soviétique et l'invasion conjointe de la Pologne sont encore occultés car ils révèlent la soif de conquête de part et d'autre.

Le "Livre Noir" du comité antifasciste des juifs soviétiques révélait la participation de nombreux supplétifs locaux dans les massacres de la Shoah par balles. Il fut, pour cette raison, censuré puis interdit de publication. Ses auteurs, que Staline avait lui-même encouragé à documenter les crimes nazis, furent pour la plupart emprisonnés, déportés, assassinés. Au premier jour de la victoire, le 9 mai 1945, Staline porta un toast à la gloire des seuls combattants Russes. Pas un mot ne fut prononcé pour les Ukrainiens, les Tchétchènes, les Tatars et encore moins pour les Juifs, alors même, qu'avec d'autres nationalités, ils étaient nombreux dans les rangs et parmi les gradés de l'Armée rouge, tant à Stalingrad, Auschwitz le 27 janvier 1945, qu'à Berlin, au moment de planter le drapeau rouge sur le Reichstag.

Depuis lors, le fossé n'a cessé de se creuser autour de la Mémoire. C'est Leonid Brejnev qui instrumentalisa la "grande guerre patriotique" tout en minimisant le nombre des victimes, encore indicible pour les millions de personnes endeuillées.

Vladimir Vladimirovitch Poutine n'a fait que reprendre cette ligne.

En 2014 il fait promulguer une loi mémorielle prétendant "lutter contre la réhabilitation du nazisme", condamnant le "négaionnisme" tout en rendant répréhensible la diffusion "d'informations" jugées "fausses" ou "irrespectueuses".

Depuis Maïdan, les Ukrainiens ont mis en place une politique mémorielle diamétralement opposée faisant, comme à l'Ouest, démarrer la guerre le 1er septembre 1939. Mais au début, ils se sont fourvoyés en célébrant des "héros" nationalistes comme Stepan Bandera dont le parti a collaboré avec les nazis. Cependant, Babi Yar est aujourd'hui, comme il se doit, un lieu de commémoration des massacres les plus emblématiques de la Shoah par balles.

Trente ans après la chute de l'URSS, la plus grande partie de l'élite Russe est issue ou héritière de la nomenclatura soviétique. Elle cultive encore l'obsession de l'encerclement, la paranoïa du complot occidental, voire la logique impériale.

Le nouveau Tsar n'a visiblement su ni vaincre ni encore moins convaincre.

Mais les pertes, tant humaines que matérielles sont considérables. Les exactions, destructions, massacres, viols et autres crimes de guerre s'ajoutent à ceux du passé sans aucune justification. Sans compter les actes qui frisent le génocide.

Avant internet, Marc Twain disait déjà : « le mensonge a le temps de faire le tour du monde pendant que la vérité met ses chaussures »

Nul ne peut prédire comment les choses vont tourner. L'Ukraine sera peut-être exsangue. Mais quoiqu'il arrive, « leurs âmes ne mourront jamais » (Tartas Chevtchenko). La Russie n'en sortira pas grandie. Décidément, non ! Aucune complaisance n'est due à Vladimir Vladimirovitch.

Bernard Grinfeld



COMMÉMORATIONS : 27 MARS 1942, DÉPART DU PREMIER CONVOI VERS AUSCHWITZ

Par Henri Blotnik

A l'initiative de l'AFMA, de ses présidents d'honneur Isabelle Choko et Albert Barbouth et de son bureau, une nombreuse assistance s'est rassemblée le Dimanche 27 mars 2022 à 11 heures, devant le monument mémorial de la Cité de La Muette à Drancy pour commémorer le départ du premier convoi

“En France, les autorités allemandes et vichystes s’empressaient à cette fin et un premier convoi de 1 112 personnes partait de Compiègne...”

Après le recensement des juifs par la police de Vichy, puis la première vague d'arrestations de l'été 1941, cette année 1942 commencée avec la réunion des hauts responsables nazis près de Berlin annonçait une nouvelle étape dans leur entreprise d'extermination des juifs. En France, les autorités allemandes et vichystes s'empressaient à cette fin et un premier convoi de 1 112 personnes partait de Compiègne où se trouvaient un millier de juifs arrêtés en Décembre 1941 à titre de représailles. Plus de la moitié des 1 112 personnes étaient des internés de Drancy, extraits du camp et amenés à Compiègne pour constituer ce premier convoi pour Auschwitz, parti le 27 Mars 1942.

Cette seule année-là, partirent 42 autres convois menant à Auschwitz près de 42 000 juifs français ou étrangers, auxquels il faut encore ajouter les 17 convois partant de Malines (Belgique) où les juifs du Nord de la France étaient internés.

Pour cette commémoration, nous avons été honorés par la présence des représentants officiels, élus et associations, parmi lesquels:

- Mme Dominique DELLAC, vice présidente du Conseil Départemental de Seine Saint Denis
- Mme PEAUCELLE DELELIS, Directrice générale de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre
- Mme HADJ-BOAZA, Directrice de l'office départemental des anciens combattants et victimes de guerre
- M. Stéphane PEU, Député de Seine-Saint-Denis
- M. Rolin CANOLY, Maire de Gagny, Conseiller Départemental
- M. Anthony MANGIN, Premier Adjoint au Maire de Drancy
- Mme Emma DEVEAU, Conseillère Municipale de Bobigny, déléguée à la mémoire et aux anciens combattants
- Mme Carine PICARD NILÈS, Conseillère Municipale de Drancy, Présidente de l'Amicale de Châteaubriant-Voves-Aincourt-Rouillé
- M. Michael JACQUINOT, de la Maison du Combattant de Romainville représentant le maire de Romainville M. François DECHY
- M. Claude NILÈS, Amicale de Châteaubriant-Voves-Aincourt-Rouillé
- M. Thierry BERKOVER, Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation 93 et les Amis du Musée de la Résistance de Champigny sur Marne
- M. Marcel MILLET et Mme Françoise BUFLAY, Président Délégué de l'UFAC et secrétaire générale adjointe
- Mme Tauba ALMAN, Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide

Nous saluons aussi, avec MM. MILLET, DEBAILLY et MANGOU, la participation nombreuse des porte-drapeaux des associations d'anciens combattants.

En plus du représentant de l'AFMA, mesdames Dellac et Almane ont pris la parole. Leurs interventions peuvent être consultées sur notre site, afma.fr



TRIBUNE

Le bureau de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Education, réuni, en présence notamment de son vice-président Serge Klarsfeld, nous a proposé de nous associer à La Tribune que nous publions ci-après. Ce que nous avons fait.

Vous pouvez consulter ce dossier, ainsi que la liste des signataires sur notre site : afma.fr

APPEL DES MÉMORIAUX ET INSTITUTIONS MÉMORIELLES L'HISTOIRE ALERTE LE PRÉSENT

A quelques jours du 2^{ème} tour d'élections présidentielles cruciales pour notre pays, nous, Mémoires et institutions mémorielles engagés dans la transmission de l'histoire pour la compréhension du présent, souhaitons partager la grande inquiétude des témoins et acteurs des drames de notre passé, anciens résistants, combattants et déportés qui ont vécu l'expérience historique des années 1930, ainsi que des personnalités de tous horizons, chercheurs, artistes, enseignants qui nous aident à transmettre la mémoire des crimes contre l'humanité de notre histoire.

Tous voient en effet monter à nouveau dangereusement la xénophobie, le nationalisme, les racismes et l'antisémitisme. Avec leurs menaces contre les libertés et la paix civile au sein de la société française.

Nous appelons donc l'attention de nos concitoyens sur le risque majeur qui pèse aujourd'hui sur notre démocratie.

L'impensable a déjà été possible. Ne rien faire c'est laisser faire.

Nos institutions mémorielles n'ont pas vocation à faire des choix politiques partisans. Mais nous sommes concernés par les grands choix de valeurs car nous œuvrons quotidiennement à une société plus fraternelle et plus apaisée, par notre travail tourné vers la connaissance de l'Histoire comme manière d'éclairer le présent.

L'Histoire montre en particulier que les valeurs républicaines et démocratiques peuvent être affaiblies voire remises en cause par l'extrémisme, y compris dans les urnes, et que le rejet de l'Autre est un moteur puissant de ce processus car il exacerbe les tensions d'une société jusqu'à menacer gravement la paix civile et l'Etat de droit lorsque des slogans d'exclusion peuvent être transcrits dans des textes juridiques.

Dans l'histoire, beaucoup d'électeurs n'ont pas imaginé l'enchaînement des actions et réactions que leur vote ou leur abstention ont déclenchées, ni jusqu'à quelles extrémités peut conduire une tentation autoritaire ou extrémiste. Cette histoire-là est hélas aussi une histoire française.

Aujourd'hui nous le savons, et nous devons agir autrement.

Dès lors, nous considérons qu'il relève de notre mission d'intérêt public de nous adresser exceptionnellement et solennellement à nos concitoyens pour leur dire qu'aujourd'hui l'histoire alerte le présent, et que le vote républicain et démocratique du 24 avril prochain est le meilleur moyen d'éviter l'accès au pouvoir d'un régime extrémiste et de ses dérives autoritaires et mortifères. ■



GARE DE BOBIGNY

Lors de la cérémonie traditionnelle en mémoire des victimes et de héros de la déportation, à la gare de Bobigny, le représentant de l'AFMA a évoqué la mémoire de Charles Palant qui aurait eu 100 ans cette année. Il avait participé à la création du MRAP en 1949. Il y a 10 ans, il déclarait :

« J'ai consacré toute ma vie à la dénonciation et au combat contre le racisme, contre tous les racismes; le racisme obtus des imbéciles, celui coriace des méchants, le racisme intéressé de ceux qui en font un fonds de commerce politique ou électoral pour détourner aujourd'hui sur les immigrés comme naguère et toujours sur les Juifs, les angoisses et la colère de trop de nos contemporains que l'injustice sociale accable; le racisme des fanatisés qui s'en viennent jusque dans la cour de leur école assassiner des enfants. »

Les travaux du lieu de mémoire avancent bien. Ils devraient être achevés avant la fin de l'année. L'inauguration officielle est prévue le 18 juillet 2023, pour le 80^{ème} anniversaire du 1^{er} convoi parti de Bobigny.

La gare de déportation sera ouverte au public pour les journées du patrimoine. Le 17 septembre, la compagnie A contratempo y donnera une représentation à partir du livre « retour de Birkenau » de Ginette Kolenka.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Rapport d'activité

L'assemblée générale s'est tenue le 29 mai 2022 au Mémorial de la Shoah, rue Geoffroy Lasnier à Paris. Plus de 50 personnes étaient présentes ou représentées. Monsieur Maurice Brafman a été désigné président de séance. Il a lu le message d'Isabelle Choko :



Isabelle Choko
Présidente d'honneur

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE D'HONNEUR ISABELLE CHOKO

« Mesdames, Messieurs, Mes très Cher(e)s amis(e)s,

Malheureusement, ma santé ne me permet plus de me déplacer comme je le souhaiterais, c'est donc avec un grand plaisir que je vous reçois pour cette Assemblée Générale 2022.

Nous parlerons de nos activités, de nos projets, nos espoirs, mais également de nos peines. Hélas, beaucoup d'amis nous ont quittés en 2021 et je vous demanderai de vous lever pour observer une minute de silence en leur souvenir.

Comme vous le savez, ces deux dernières années avec la COVID, un contexte particulièrement contraignant a fortement entravé le déroulement de nos activités, dont l'annulation de nos voyages.

En plus en cette année 2022 la guerre a refait son apparition en Europe et nous assistons avec une certaine impuissance à l'envahissement de l'Ukraine par la Russie, accompagnée des horribles crimes de guerre.

Malgré toutes ces difficultés notre fonctionnement ne s'est pourtant pas complètement arrêté. En effet, « Celui qui oublie ou ignore son passé est condamné à le revivre », écrit Bertold Brecht après la seconde guerre mondiale.

Nous ne restons donc pas inactifs et plaçons nos espoirs dans les plus jeunes qui nous rejoignent, nous recherchons également le maximum d'alliance avec diverses associations qui oeuvrent dans le même esprit pour conserver la « Mémoire d'Auschwitz ». Nous ferons le maximum pour renforcer nos futurs rangs pour les voyages, les expositions etc.

Pour toutes ces raisons, nous demandons à tous les présents et à tous les adhérents de nous aider à l'avenir.

J'ai confiance en vous et je vous remercie sincèrement. ■



Albert Barbouth
Président d'honneur empêché

CAROLINE POZMENTIER A LU LE MESSAGE D'ALBERT BARBOUTH, PRÉSIDENT D'HONNEUR EMPÊCHÉ :

« Chers Amis Parisiens et autres,

Je suis désolé de ne pouvoir assister à notre Assemblée générale, mais vous savez que je suis de tout cœur avec vous. D'autre part Avec Caroline et Elise, Marseille est très bien représentée, vous en conviendrez j'en suis sûr.

Que vous dire : Cette année encore a été marquée par le couillon virus, qui a perturbé les différentes actions que nous avions l'habitude de mener, cependant grâce à Caroline et Elise, nous sommes intervenus dans différents établissements scolaires, et avons participé à toutes les manifestations de mémoire (rafe du vieux port, yom hashoah, remise de récompenses aux lauréats du Concours National De la résistance et de la déportation...).

Le voyage de la mémoire à Auschwitz n'a pu avoir lieu : les événements en Ukraine et la pandémie nous ont obligé à reporté le voyage vers la fin de l'année.

Caroline vous parlera de la soirée exceptionnelle qu'elles ont organisé avec Elise lors de la venue d'Olivier Lalieu à Marseille.

Je ne m'étendrais pas plus et je leur laisse le soin de vous dire les actions que nous menons grâce à elles deux.

Je terminerai mon propos en vous souhaitant une très bonne Assemblée Générale, et en vous embrassant tous avec toute mon affection. » ■

PUIS, CHARLES LENIGER A PRÉSENTÉ LE RAPPORT D'ACTIVITÉ

A) COMMÉMORATIONS

En raison de l'environnement pandémique l'AG ordinaire et l'AG extraordinaire ont eu lieu par correspondance.

Comme chaque année nous avons participé à différentes Cérémonies de Mémoire:

- Le 27 janvier nous célébrons la Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux Justes de France
- 24 avril : Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation à la gare de Bobigny
- au Mémorial de la Shoah où différents membres de l'AFMA ont participé à la lecture des noms (YOM HASHOAH)
- 16 juillet : Commémoration de Rafle du Vel d'Hiv à Fossoy près de Château Thierry
- 18 juillet : Participation aux commémorations de la Rafle du Vel d'Hiv à Paris, à Drancy
- 20 août : Commémoration de la libération de Drancy le 17 août 1944
- 9 novembre : Participation à la commémoration de la nuit de Cristal au Gymnase Japy en novembre 2021

78^{ème} anniversaire des rafles du vieux port et de l'opéra à Marseille.

B) GARE BOBIGNY LUCIEN TINADER / BERNARD GINFELD

Les travaux sont bien avancés et l'ouverture est prévue pour la fin de l'année 2022, l'inauguration officielle en 2023.

La réalisation du projet de la gare de Bobigny vient couronner l'activité de notre association et lui donne une dimension particulière, une représentation nationale voire internationale.

Je tiens à rappeler l'implication d' Isabelle Choko et de Lucien Tinader aux travaux du comité de Pilotage pour le projet de la Gare de Bobigny.

C) EXPOSITION PERMANENTE À DRANCY

Lucien Tinader Henri Blotnik

- Cette exposition sur le lieu même de l'ancien camp constitue un hommage à la mémoire de tous ceux qui sont passés à Drancy. Ce travail n'est possible que grâce à l'aide de Micheline Tinader, Alice Chekroun, Nicolette Van der Lin-

den.

- Restauration de l'exposition à Drancy Urgence de réfection des panneaux du local. Henri Blotnik coordonne les opérations. Doit-on uniquement faire une réfection des panneaux ou bien en profiter pour remettre à jour l'iconographie, les commentaires, indiquer les sources...
- Exposition itinérante. L'AFMA s'est associée (participation financière) à l'exposition organisée par la délégation parisienne de l'AFMD pour marquer le 70^{ème} anniversaire du retour des déportés (Hotel Lutetia), exposition itinérante à travers la France, Alice vous informe régulièrement.

D) VISITE DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

- 27/01/2021 Collège Gérard Philippe Aulnay s/bois 80
 - 04/03/2021 Journaliste Mme Gaudy 1
 - 24/03/2021 ÉtudiantE 1
 - 01/04/2021 Adultes 5
 - 27/05/2021 ÉtudiantEs 4
 - 15/06/2021 École Primaire Jean Mermoz Le Bourget CM2 25
 - 17/06/2021 École Primaire Jean Mermoz Le Bourget CM3 21
 - 18/06/2021 École Primaire Jean Mermoz Le Bourget CM3 25
 - 16/07/2021 Journaliste Chine Adultes 3
 - 09/10/2021 AG AACPN Paris ADULTES 15
 - 02/11/2021 Groupe familial Belgique Adulte/enfants 10
 - 08/11/2021 Université Paris I Sorbonne Panthéon Étudiants 3
 - 08/11/2021 Photographe Adulte 1
 - 11/11/2021 Chœur et Mouvement Drancy Adultes 3
 - 22/11/2021 IUT Paris 13 Bobigny Étudiants 13
 - 13/12/2021 Collège Lucie Aubrac Villetaneuse 3^{ème} 50
 - 16/12/2021 École de Commerce Étudiants 4
- A cette occasion un grand merci à notre ami Claude Bloch qui n'hésite pas à venir de Lyon pour témoigner régulièrement à Drancy.
- Merci également à Evelyn Askolovitch qui vient régulièrement témoigner.

E) LA LETTRE DE L'AFMA BERNARD GRINFELD

Trois numéros parus sous la responsabilité du comité de rédaction

N° 107 AVRIL 2021 OLYMPIADES

N° 108 JUILLET 2021 BILLET VERT

N° 109 OCTOBRE 2021 CAMP DE DRANCY BUS

F) FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

Notre AG s'est déroulée le 6 juin 2021 dans les locaux du Mémorial de la Shoah.

CA

Vu le contexte épidémique pour des raisons de sécurité le conseil d'administration n'a pu se réunir qu'à deux occasions en ZOOM (à distance) en 2020/2021 (trois prévues dans nos statuts) :

- 22 mars 2021- zoom
- 12 avril 2021 - zoom

Bureau

Le bureau s'est réuni en distanciel (Zoom) à 4 reprises :

- Le 21 avril 4 AG 2022 Rapport d'activité 2021 tenue le 29 mai 2022
- Le 12 mai
- Le 14 juin
- Et 13 septembre

G) LE SITE INTERNET DE L'AFMA ANIMÉ PAR HENRI BLOTNIK

Notre site internet qui était obsolète, et qui avait été amélioré par notre ami Henri Blotnik a subi un nouveau lifting. Il est maintenant plus clair et convivial.

On s'efforce de le tenir à jour.

Chacun peut proposer des contributions à Henri Blotnik qui avant de les publier doit les faire valider par le comité de rédaction.

G) COMMISSION DES VOYAGES PHILIPPE MORAUD

Annulation de tous les voyages prévus en 2021
Perspectives 2022:

Voyage de Marseille, prévu en Mars reporté à Novembre.

Voyage de printemps (Varsovie) définitivement annulé, reporté à 2023. Voyage traditionnel Octobre - Novembre : Philippe Moraud voit avec l'agence Jan-Pol si il y a moyen de le faire cette année, ce qui nous permettrait d'avoir une communication positive pour les voyages.

Après contact avec l'agence on maintient le voyage. L'agence demande un minimum de 15 participants.

Fin du rapport d'activité écrit, tout le reste vous sera communiqué oralement

H) COMMISSION DRANCY PHILIPPE MORAUD

- l'aménagement de la cité de la muette et des contacts établis Philippe Moraud relate les divers entretiens qui ont eu lieu, avec l'office d'HLM, le département. Contact toujours aussi difficile avec la Mairie de Drancy mais rencontres informelles avec le député, la maire et le premier adjoint. Wagon intérieur réhabilité.

Nous serons associés au comité de pilotage de la rénovation des lieux

I) AFMA MARSEILLE 2021 CAROLINE POZMENTIER/ELISE COHEN

Comme chaque année nous avons participé à différentes cérémonies de mémoire et de manifestations de lutte contre le racisme et l'antisémitisme :

27/01/2021 : enregistrement pour le mémorial du témoignage de Robert Mizrahi

29/01/2021 : enregistrement pour le mémorial du témoignage d'Henri Israël

01/02/2021 : enregistrement pour le mémorial du témoignage de Charles Almaleh

25/03/2021 : Nous avons fait un témoignage dans un collège à Toulon (3 heures)

05/05/2021 : Participation de l'A.F.M.A. au corrigé des épreuves du concours national de la résistance et déportation.

28/06/2021 : Témoignage devant les élèves du collège A. Rimbaud à Marseille (60 élèves)

18/07/2021 : dépôt de gerbe à l'occasion de la journée nationale de la déportation

24/10/2021 : Cérémonie anniversaire de la déportation des enfants de la Verdière.

18/11/21 : Dîner et présentation du livre de Olivier Lalieuce

Ont été élus au conseil d'administration :

Barbouth Albert, Berkover Thierry, Bloch Claude, Blotnik Henri, Brafman Maurice, Chemouni Raphaël, Cohen Deborah, Cohen Elise, Cohen Nicole, Choko Isabelle, Grinfeld Bernard, Héraud Francis, Klugherz Pascal, Leniger Charles, Malai Joyce, Marot François, Moraud Philippe, Pons Brigitte, Pozmentier Caroline, Tinader Micheline, Tinader Lucien.



Des soldats de l'Armée rouge, le 21 mars 1921. | Domaine public via Wikimedia Commons

Merci à monsieur Jean-Claude Nerson, Président de l'Amicale des anciens déportés d'Auschwitz-Birkenau qui nous autorise à reproduire un extrait de son article sur l'histoire de Juifs Ukrainiens.

Ces implantations juives, voulues par les Soviétiques s'accompagnaient d'expulsion des Tatars ou d'autres groupes ethniques, ce qui à exacerber encore l'antisémitisme existant.

La politique collectiviste de l'Union soviétique devint de plus en plus pesante et les fermes commu-

nautaires juives furent transformées petit à petit en kolkhozes. Ces fermes, qui avaient chacune un nom hébreu, durent en changer et beaucoup de ces néopaysans ne l'acceptèrent pas, la productivité s'affaiblit, la famine commença à s'installer en Crimée puis dans toute l'Union soviétique.

Ce fut la fin des implantations agricoles spécifiquement juives en Crimée, quelques kolkhozes peuplés de Juifs subsistèrent (86 en 1938) sur une superficie de 150.000 hectares, ils abritaient quelques 20.000 habitants.

L'occupation allemande détruisit tout ces domaines agricoles et organisa le massacre systématique de la population juive.

Tatars et Ukrainiens se firent les auxiliaires des nazis et s'engagèrent nombreux dans les légions SS.

Il est intéressant de revenir sur la situation d'Odesa, ce grand port ukrainien sur la mer Noire.

“L’occupation allemande détruisit tout ces domaines agricoles et organisa le massacre systématique de la population juive.”

Ce n'est qu'en 1789 que la ville d'Odessa fut construite sur les ruines d'une ancienne place forte turque.

La Russie, voulant rapidement créer une cité importante, donna la possibilité à de nombreux émigrants de pouvoir s'y installer.

Ce fut le cas des Juifs, s'ils n'étaient que six lors de l'invasion russe, le recensement de 1909 en dénombre presque 500.000.

Le statut des Juifs est particulièrement novateur, Odessa est considérée comme un îlot de liberté au sein de l'Empire russe.

Les Juifs de Russie, fuyant les pogroms vinrent par vagues successives.

En 1885, Odessa était la 4ème ville de l'Empire soviétique et bientôt l'un des plus grands ports du pays.

Les Juifs furent souvent les principaux acteurs de ce développement. Le Juif odessite devient un rouage économique incontournable, il se distingue par son sens des affaires et son goût pour les arts, Odessa, comme l'écrit le grand écrivain américain Isaac Babel, est une ville façonnée par les Juifs.

En 1910, 80% des sociétés céréalières appartenaient à des Juifs ainsi que 53% des commerces de détail, 63% des artisans, 70% des banques, 70% des professions médicales et 56% des avocats. Cet état de fait entraînait des manifestations anti-juives provoquées par les marchands russes ou ukrainiens.

Dans le même temps un antisémitisme d'Etat se fait jour pour encourager ces antagonismes, des pogroms furent perpétrés et un sentiment de déchirement intense atteint la Communauté.

L'émigration vers les Etats-Unis, l'Amérique du sud ou la Palestine, devient de plus en plus massive. Odessa fut occupée par les troupes roumaines, alliées des Allemands.

Après un attentat de la Résistance soviétique contre l'Etat Major roumain, le Maréchal Antonescu ordonna l'arrestation et l'exécution de la population juive de la ville, quelques 100.000 personnes furent massacrées en 1941.

Les 33 385 Juifs (surtout des femmes et des enfants) qui n'ont pas été assassinés sont déportés dans les camps d'extermination.

Le 10 avril 1942, il ne reste plus que 702 Juifs à Odessa.

Lorsque, comme je le disais plus haut, le Ministre russe invoque, pour expliquer l'annexion de la Crimée, la lutte contre l'antisémitisme, on ne peut que rester septiques.

En Ukraine, comme dans la péninsule de Crimée, la haine des juifs a toujours été l'un des moteurs des populations locales, soit par jalousie, soit par mobilisation des foules par le clergé contre le

“le Maréchal Antonescu ordonna l'arrestation et l'exécution de la population juive de la ville...”

« peuple déicide », soit même par les partis nationalistes ukrainiens.

Entre 1919 et 1920, sous le régime de Petlyura (il est considéré comme un héros national ukrainien), des dizaines de milliers de Juifs furent massacrés.

20 ans de régime soviétique ne changèrent pas les mentalités et pendant la dernière guerre, les Ukrainiens se firent les valets les plus serviles des nazis. Le massacre de Babi Yar en est le plus terrible exemple.

Benjamin Orenstein, dans son livre « Ces mots pour sépulture », relate les agissements des nervis ukrainiens, plus féroces que les Allemands dans les sévices envers les déportés.

Le Père Dubois, qui oeuvre depuis des années en Ukraine pour retrouver les charniers où la population ukrainienne ensevelissait les Juifs assassinés, est très explicite sur le rôle de cette populace.

Ce sont près de 1 500 000 juifs qui furent exterminés.

Après la guerre, lorsque des survivants qui avaient trouvé refuge en Asie soviétique, rentrèrent pour récupérer leurs biens, ils rencontrèrent une terrible hostilité de la part de leurs compatriotes et de l'administration soviétique.

Même le vieux rabbin de Kharkov ne put avoir accès à sa synagogue fermée et réquisitionnée, il fut envoyé en camp de travail pour avoir discuté une décision de l'Etat. Le souvenir même de la culture yiddish fut pratiquement banni.

La protection des Russes... de quelle protection voulez-vous parler ? Savez-vous que les milices pro russes qui occupent la ville de Donetsk ont obligé les Juifs de la ville à venir s'inscrire sur un registre spécial, avec mention de tous leurs biens.

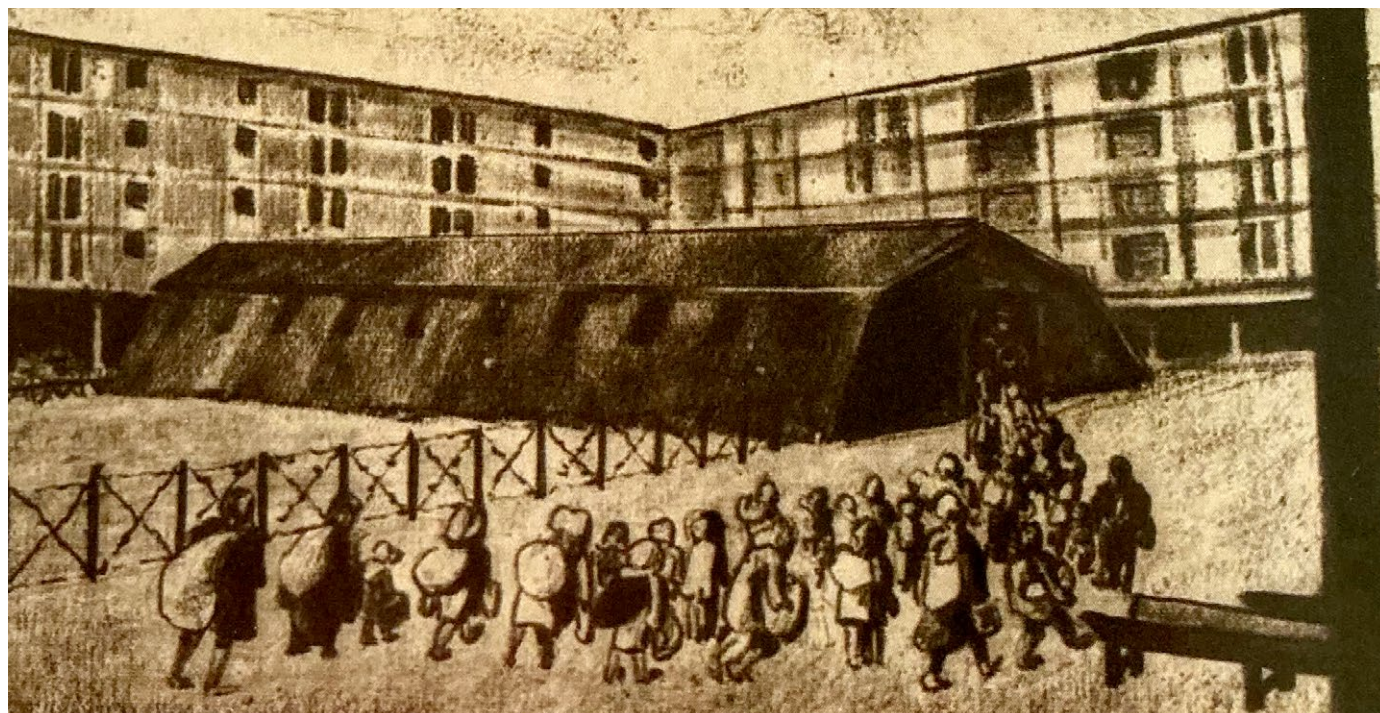
Cela ne vous rappelle rien ?

Trotsky, Jabotinski, Moshe Dayan, Golda Meir et le rabbin Schneerson étaient d'origine ukrainienne. ■

J.Claude Nerson

Sources : Encyclopédia judaica History of the jewish people Nathan Ausubel

You pouvez consulter l'intégralité de l'article sur le site de l'AFMA : www.afma.fr



Dessins de Georges Horan-Koiransky : baraque de la fouille.

80^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA RAFLE DU VEL 'D'HIV

Au moment de célébrer le 80^{ème} anniversaire de la rafle du Veld'Hiv, le dernier livre de Laurent Joly, sobrement intitulé *la Rafle du Veld'hiv* est le fruit d'un long et méticuleux travail d'historien mais aussi de Mémoire. Il est fondé sur le dépouillement de nombreux documents d'archives administrative, de police, de justice ainsi que sur de précieux témoignages de victimes comme Georges Wellers - un de nos fondateurs, Paul Zuckermann, Georges Oran-Koiransky et bien d'autres.

*“la France de Vichy renonça
à faire jouer ses droits et demanda
elle-même à se substituer aux nazis,
trop occupés sur le front de l'Est
pour traquer les Juifs...”*

Face aux falsificateurs de l'histoire qui continuent à sévir, il révèle que, jamais le gouvernement de Vichy n'aura livré aux nazis autant de Juifs Français qu'en juillet 1942! C'est bien Laval et Bousquet qui portent la lourde responsabilité d'avoir livré les 4 000 enfants à seule fin d'améliorer leur bilan. Il confirme que seule la police française a réalisé cet exploit. Aucun allemand n'y a participé. Laurent Joly montre comment, contrairement à d'autres pays occupés, la France de Vichy renonça à faire jouer ses droits et demanda elle-même à se substituer aux nazis, trop occupés sur le front de l'Est pour traquer les Juifs en France. Selon lui, la Rafle du Veld'Hiv est à la fois " la plus importante opération mise en œuvre en Europe de l'Ouest, dans le cadre de la solution finale", mais aussi un échec, si l'on compare le nombre effectif d'arrestations par rapport à l'objectif. De multiples raisons expliquent ce paradoxe : des failles bureaucratiques dans la gestion du fichier Tulard, de nombreuses fuites policières, le peu d'empressement de certains agents à obéir aux ordres jugés indignes, les réactions défavorables de l'opinion publique...



L'auteur met en lumière le fait que la traque policière s'est poursuivie jusqu'à la fin du mois d'août permettant d'arrêter 1 200 adultes supplémentaires, portant le total des personnes arrêtées dans la région parisienne à un peu plus de 14 000 sur plus de 27 500 fiches. Il relève naturellement les propos tenus par Jacques Chirac le 16 juillet 1995 : « Oui, la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'Etat français. La France, patrie des Lumières et des Droits de l'Homme, terre d'accueil et d'asile, la France, ce jour là, accomplissait l'irréparable. Manquant à sa parole, elle livrait ses protégés à leurs bourreaux. » Comme l'a dit Serge Klarsfeld, ce sont ces « paroles justes et vraies que nous attendions, que nous espérions depuis notre enfance. » La singularité de ce livre et son intérêt résident également dans la compilation des témoignages très divers qu'il publie. Des rapports de services administratifs, des recits de victimes, d'acteurs ou de témoins, d'assistantes sociales, de concierges et autres. ■

L'ÉTOILE JAUNE

Le 7 juin 1942, par ordre des autorités allemandes, tous les Juifs de la France occupée, sont obligés à partir de 6 ans, de porter une étoile jaune. Le marquage infamant permettait ainsi de « désigner aux antisémites et aux mouchards les victimes à envoyer au sacrifice ». C'était aussi le signe impérieux, hallucinant, de l'occupation. » Georges Horan-Koiransky note, quelques jours plus tard, dans son journal d'un interné : « Cette mesure contraire au bon goût parisien suscita une réaction publique, notamment chez les jeunes et les étudiants. Beaucoup portèrent des insignes fantaisistes assez ressemblants : « Auvergnats », « Breton », « Amis des Juifs ». Les autorités goûtèrent peu cet humour. Un certain nombre de manifestants furent arrêtés, internés à Drancy ». Plus tard, à l'arrivée des enfants à la gare de Drancy-Le Bourget, il note encore : « les petits criminels de six ans et plus portent l'étoile jaune brodée de noir. Les plus jeunes en sont exempts. »

Quant à Justin Godard, il relève, en 1949, dans sa préface à « l'étoile jaune » de Léon Poliakov : « La lettre du 12 juin 1942 du maréchal Pétain le stigmatise autant que la poignée de main de Montoire. » Car, non seulement il ne proteste pas contre le port de l'étoile, mais il l'admet et propose même des aménagements afin « que les justes mesures prises contre les israélites soient comprises et acceptées par les Français ».

“la traque policière s'est poursuivie jusqu'à la fin du mois d'août permettant d'arrêter 1 200 adultes supplémentaires...”



PRÉVENTION DE L'ANTISÉMITISME : EFFORTS AUDIOVISUELS

L'ignorance est un puissant ferment de l'antisémitisme et c'est sur ce facteur que de récents efforts ont été portés avec la production d'émissions pédagogiques par des médias publics.

Nous constatons une grande attention des jeunes élèves quand nous pouvons recevoir des classes venues pour écouter des témoignages en notre local de la Cité de la Muette à Drancy; nous espérons donc que ces productions audiovisuelles récentes contribueront efficacement à construire ou renforcer la conscience démocratique et vigilante de nos jeunes citoyens, comme des plus anciens.

Les productions ici sélectionnées et signalées, adoptent une démarche historique richement documentée propice à engager le débat sur la construction des préjugés, leurs évolutions et leurs contextes.

FRANCE2 : ANTISÉMITISMES

<https://www.france.tv/france-2/antisemitismes/>

A l'occasion du 75^{ème} anniversaire de la libération des camps d'Auschwitz, France 2 proposait deux documentaires inédits suivis d'un débat

Antisémitismes (documentaire)

Restant centré sur le présent, le film d'Ilan Ziv montre comment les vieilles haines sont instrumentalisées pour en alimenter de nouvelles, en France comme en Europe, et comment les traditions et stéréotypes antijuifs médiévaux ont alimenté un mouvement antisémite moderne bien plus complexe et plus meurtrier.

Chronique d'un antisémitisme d'aujourd'hui (documentaire)

Le film d'investigation de Georges Benayoun est une chronique de terrain avec des témoignages, qui prend Toulouse au quotidien pour laboratoire de la dérive d'une société française assistant presque impuissante à la répétition de violences contre les citoyens juifs, à la montée d'un climat délétère et anxiogène.



FRANCE-CULTURE : LA NAISSANCE DU RACISME

France-Culture, 13 au 16 Juin 2022

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-la-naissance-du-racisme>

Pour La Série Documentaire, Stéphane Bonnefoi questionne les origines du racisme et la notion de race, depuis l'antiquité jusqu'au XIX^e siècle, au gré de quatre épisodes historiques.

Dans cette série en quatre épisodes contre les préjugés racistes, le rappel du critère « racial » de discrimination des nouveaux chrétiens, juifs convertis, au motif de la « limpieza de sangre » (« pureté du sang ») dans l'Espagne de la Reconquête, fait l'objet de tout le second épisode.



ARTE-TV : HISTOIRE DE L'ANTISÉMITISME

Jonathan Hayoun, 2022

<https://boutique.arte.tv/detail/histoire-de-l-antisemitisme>

Disponible en coffret DVD ou par vidéo à la demande

Fondée sur les travaux de nombreux chercheurs internationaux – historiens, théologiens, islamologue, psychanalyste, anthropologue... – c'est une traversée très documentée et illustrée de deux millénaires d'antisémitisme. Battant en brèche l'idée d'un rejet immémorial, la série montre par quels ressorts l'antisémitisme, instrumentalisé pour des raisons religieuses, politiques ou économiques, s'est construit et recyclé à travers le temps.

- Histoire de l'antisémitisme (1/4) Aux origines, 38-1144
- Histoire de l'antisémitisme (2/4) Le temps du rejet, 1144-1791
- Histoire de l'antisémitisme (3/4) De l'émancipation à la Shoah, 1791-1945
- Histoire de l'antisémitisme (4/4) Les nouveaux visages de l'antisémitisme, 1945 à nos jours



VOYAGES DE MÉMOIRE

VOYAGE DU SOUVENIR ET DE LA MÉMOIRE DU 30 OCTOBRE AU 02 NOVEMBRE 2022

SPÉCIFICITÉS :

Un voyage à Auschwitz ET Cracovie sur 4 jours

TARIF : 820 €

Ce prix comprend :

- Accueil à l'arrivée par votre guide-accompagnateur
- Transfert aller/retour
- Hébergement à l'hôtel Wyspianski, en chambre double ou individuelle (avec supplément de 98€)
- Pension complète avec 1 boisson et un café ou thé à chaque repas
- Autocar de tourisme pour les visites et déplacements
- Entrées et visites comme indiqué dans le programme
- Guides spécialisés parlant français pour toutes les visites
- Assurance annulation, rapatriement et bagages
- Taxe de séjour

Les horaires d'avion :

Le 30 octobre, dimanche, Eju 3815 Roissy CDG 07h30/09h45 Cracovie

Le 02 novembre, mercredi, Ezy 3816 Cracovie 15h10/17h25 Roissy CDG

Adhésion obligatoire à l'AFMA : 50 € (15 € pour les étudiants).

PROGRAMME

(sous réserve de modification) :

JOUR 1, DIMANCHE 30 OCTOBRE 2022

Rendez-vous à l'aéroport Roissy CDG 2D à 05h30, zone « départs ».

- Envol pour Cracovie par le vol EJU 3815 qui décollera à 07h00. Pas de repas à bord.
- Accueil à l'arrivée à Cracovie vers 09h10 par le guide accompagnateur.
- Transfert à Kazimierz, ancien quartier juif de Cracovie.
- Déjeuner au restaurant.
- Départ pour le quartier de Podgorze, visite de la Place des Héros du Ghetto et visite du musée « Schindler » l'exposition permanente installée dans le bâtiment situé dans une partie de l'ancienne usine de Schindler.
- Installation à l'hôtel Wyspianski.
- Apéritif de bienvenue et présentation du voyage et de l'AFMA dans une salle réservée au groupe
- Dîner au restaurant de l'hôtel. Nuit.

JOUR 2, LUNDI 31 OCTOBRE 2022

- Petit déjeuner.
- Départ pour Birkenau (Auschwitz 2), pour une visite complète du camp-musée, en compagnie d'un guide conférencier parlant français. Début de visite par le passage par la « judenrampe », puis les baraquements, le lieu de sélection, les vestiges du crématorium, le « canada », la « marre aux cendres », la « maison blanche »...
- A 13h30, déjeuner au restaurant « Impériale ».
- Retour à Cracovie. Visite de la Vieille ville, centre « historique » : la Place du marché, la Halle aux draps, l'église Notre Dame, les remparts, la porte St Florian et la barbacane.
- Temps libre.

- Dîner dans un restaurant du centre historique de Cracovie. Retour à l'hôtel, nuit.

JOUR 3, MARDI 01 NOVEMBRE 2022

- Petit déjeuner.
- Départ pour Auschwitz.
- Visite du camp-musée Auschwitz 1.
- Déjeuner au restaurant « Impériale ».
- Départ en autocar vers le quartier de Plaszow, visite de ce vaste terrain vague où fut installé, après la liquidation du ghetto, l'ancien camp de travail transformé ensuite en camp de concentration pour la population juive de Cracovie.
- Dîner au restaurant de spécialités de la cuisine juive polonaise animé par la musique klezmer.
- Retour à l'hôtel. Nuit.

JOUR 4, MERCREDI 02 NOVEMBRE 2022

- Petit déjeuner.
- Départ pour la visite de la mine de sel de Wieliczka et visite de ce site inscrit sur la liste du patrimoine mondial culturel et naturel de l'Unesco. C'est l'un des plus vieux établissements d'exploitation au monde. Il est en activité sans interruption depuis le XIIIe siècle. Un itinéraire souterrain de 3,5 km entraîne les visiteurs dans un monde impressionnant taillé dans le sel.
- Descente dans la mine par l'ascenseur. Remontée par l'ascenseur.
- Remise d'un panier-repas pour le déjeuner.
- Transfert à l'aéroport vers 12h15
- Embarquement pour Paris, vol Ezy 3816 qui décollera de Cracovie à 15h10 et arrivera à Paris Roissy CDG 2D à 17h25.



BULLETIN D'INSCRIPTION – VOYAGES DE MÉMOIRE

VOYAGE DU 30 OCTOBRE AU 02 NOVEMBRE 2022

Nombre de personnes :

Personne 1 :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Téléphone : E-mail :@.....

Adresse :

Code postal : Ville :

Personne 2 :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Téléphone : E-mail :@.....

Adresse :

Code postal : Ville :

Prix du séjour par personne en chambre double : 820€ TTC (supplément chambre individuelle : 98€ pour 3 nuitées)

J'accepte de partager la chambre : Oui ☐ Non ☐ (cocher la case appropriée) Adhérent AFMA (cotisation 2021) : Oui ☐ Non ☐ (cocher la case appropriée)

La cotisation obligatoire 2022 à l'AFMA s'élève à 50€ (15€ pour les étudiants)

Les inscriptions seront enregistrées selon leur ordre d'arrivée en fonction des places disponibles (max 30 participants).

ATTENTION : bagage en cabine 46x36x20 cm, supplément pour bagage en soute 83€ minimum par valise

Le formulaire d'inscription doit être retourné à l'AFMA - 4, rue Arthur Fontaine-Cité de la Muette - 93700 DRANCY, Tél. : 06 01 19 01 74, accompagné d'un chèque d'acompte de 400€ par personne à l'ordre de l'AFMA

COTISATION 2022

Nom : Prénom :

Adresse complète Préciser bâtiment ou appartement :

Votre courriel : Numéro de téléphone :

☐ Cotisation Adhérent : 50 € ☐ Etudiant 15 €

☐ Abonnement au bulletin : 10 €

☐ Don de soutien :

Soit un total de :

Bulletin accompagné du règlement à retourner à L'AFMA, 4, rue Arthur Fontaine, cité de la Muette - 93700 Drancy
Un Cerfa vous sera adressé pour la réduction fiscale